

Association « Protection contre les rayonnements satellites dans la région de Loèche »

Case postale 137

3952 Susten

schutz.strahlung.leuk@bluewin.ch

<https://schutzvorsatellitenstrahlungregionleuk.ch/>

Information du 22 février 2026

**La station terrestre Starlink surdimensionnée, équipée de 40 nouvelles antennes satellites high-tech, située dans la zone résidentielle de la commune de Loèche et dans le parc naturel Pfynges, a obtenu le permis de construire.**

Notre association continue de s'y opposer et a déposé une demande d'effet suspensif ainsi qu'un recours.

La station terrestre prévue à Loèche, équipée de 40 nouvelles antennes satellites high-tech pour communiquer avec la constellation de satellites Starlink, sera l'une des plus grandes d'Europe et unique en Suisse au milieu d'une zone résidentielle. Par rapport aux stations de base de téléphonie mobile classiques et aux anciennes antennes satellites, les antennes émettent avec une puissance nettement supérieure et dans une gamme de fréquences beaucoup plus élevée (18-29 GHz, ondes millimétriques).

L'opposition à la demande de permis de construire a été déposée le 27 juin 2025 par le groupe d'intérêt IG « 40 nouvelles antennes satellites : NON, pas comme ça ». Entre-temps, l'association « Schutz vor Satellitenstrahlung Region Leuk » (Protection contre les rayonnements satellitaires dans la région de Loèche) a été fondée le 5 novembre 2025 en tant que successeur légal du groupe d'intérêt. La société Signalhorn AG à Loèche souhaite faire construire, pour le compte de la société américaine SpaceX Services Inc. (Elon Musk), l'une des plus grandes stations terrestres de satellites Starlink télécommandées pour couvrir l'Europe et la région méditerranéenne.

D'autres entreprises sont déjà dans les starting-blocks pour proposer des centres de données destinés aux services dits « cloud » dans cet environnement. La décision de construction ne contient aucune prévision concrète en matière d'émissions ni aucun diagramme d'antenne, ce qui est contraire à la loi.

Le conseil communal de Loèche a délivré le permis de construire pour 40 antennes satellites Starlink à Loèche-Brentjong le 4 novembre 2025 et a rejeté notre opposition. La décision nous a été notifiée le 28 novembre 2025. Nous avons déposé une demande d'effet suspensif dans les délais, le 6 décembre 2025. Nous avons déposé le recours contre le permis de construire délivré dans les délais impartis, le 27 décembre 2025, auprès du Conseil d'État du canton du Valais.

## **Motifs de notre opposition**

### **Protection de la santé publique**

Nous considérons que les 40 antennes satellites prévues sont extrêmement discutables, voire dangereuses pour la santé de la population.

Même les antennes de téléphonie mobile dans la gamme de fréquences de 0,7 à 3,5 gigahertz ne permettent pas de lever l'alerte concernant les rayonnements électromagnétiques à haute fréquence. C'est ce qu'a révélé début mai 2025 une nouvelle étude (revue) commandée par l'OMS. Elle montre que des essais sur des animaux ont démontré un risque accru de cancer. Et ce, même à des intensités de rayonnement proches des valeurs limites suisses. Les antennes high-tech actuellement prévues émettent avec une puissance nettement supérieure et dans une gamme de fréquences beaucoup plus élevée (18-29 GHz, ondes millimétriques), ce qui signifie qu'elles n'ont pas encore fait l'objet de recherches. Il n'existe aucune loi, aucune disposition de protection et aucune étude à ce sujet ! Afin de protéger la population à titre préventif, il faudrait maintenir les rayonnements électromagnétiques à haute fréquence aussi bas que possible et exiger des études indépendantes. Sans ce principe/cette obligation de précaution, la population de Loèche devient, sans qu'on lui demande son avis, un « cobaye ».

### **Protection de la nature et de l'environnement**

Une mise en danger de la nature et de l'environnement ne peut être exclue. Les antennes suivent les satellites et émettent ainsi dans toutes les directions dans le ciel, à partir de 20° au-dessus du plan horizontal. Ce cône de rayonnement est donc déjà très large et, pour des raisons physiques, il existe un rayonnement diffusé qui est émis dans l'environnement de la station au sol et donc également sur les riverains. Les effets sur les pilotes de parapente dans le cône de rayonnement sont inconnus. Dans les airs, les oiseaux et les insectes sont particulièrement touchés, leur santé et leur sens de l'orientation en souffrent, comme le prouvent des recherches indépendantes. Les oiseaux migrateurs peuvent donc être en danger. Et ce, dans un parc naturel qui abrite la plus grande diversité d'oiseaux de Suisse.

### **Perspective écologique**

Cette installation consomme beaucoup d'électricité, soit l'équivalent de la consommation totale d'environ 400 maisons individuelles moyennes. Les centres de données supplémentaires prévus nécessitent de grandes quantités d'eau de refroidissement et d'électricité.

### **Perspective géopolitique**

En cas de conflit armé, Loèche, où se trouve cette station terrestre stratégique, pourrait être prise pour cible. De même, cette connexion Internet peut être interrompue d'un simple clic depuis les États-Unis. De plus, les autorités suisses n'ont aucun droit légal d'accéder aux données de ce réseau satellite privé ni de les contrôler. La Suisse doit pouvoir conserver et contrôler sa souveraineté en matière de données. Les aspects liés à la politique de neutralité doivent être clarifiés dans le cadre d'un processus démocratique. Nous demandons donc un débat national de fond. La question de l'évaluation des risques, compte tenu du manque d'informations, est également pertinente.

Dans l'ensemble, on peut dire que nous n'avons pas besoin d'un Internet par satellite avec des rayonnements beaucoup plus fréquents et des conséquences inconnues. Le réseau de fibre optique est la connexion Internet la plus rapide, non rayonnante, à faible consommation d'énergie et la plus sûre de Suisse.

Le principe de précaution inscrit dans la législation sur la protection de l'environnement doit être garanti.

Nous exigeons que « l'on clarifie avant de construire » et que ce débat politique brûlant soit mené au niveau national.

Notre association s'engage à protéger les personnes et l'environnement contre les émissions nocives pour la santé. Nous demandons un débat national sur ces questions géopolitiques brûlantes, qui dépassent largement le cadre local et communal. Nous serions heureux de bénéficier de votre soutien et éventuellement de votre adhésion.

Association « Protection contre les rayonnements satellites dans la région de Loèche »

Dr Hanna Schnyder-Etienne, coprésidente

Dr Roman Kuonen, coprésident

Yvonne Schmidt, professionnelle de la santé, KT Feldenkreis, membre du comité directeur